Image not found or type unknown

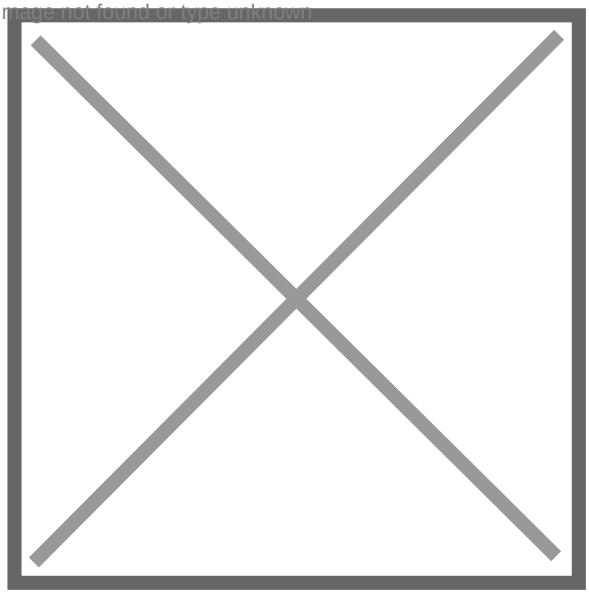

Droit au logement: logement et carte de séjour

Par **Tafson**, le **25/02/2009** à **11:28**

Bonjour,
Est ce qu'on peut me refuser un logement sous prétexte que je n'ai pas encore reçu ma carte de séjour ?
PS : Je précise que j'ai un récépissé en cours de validité. J'ai un contrat de travail en CDI (Cadre). Le logement est disponible.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés